Compt for : 6009-6309-7001

A jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir ..... ceg
Coupe de jardinage ..... cja
Dégagé partiel (dégagé au 6 pieds) ..... brp
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Plantation de boutures ..... pbo
Ensemencement ..... ens
Éclaircie commerciale ..... ec
Récolte dans les bleines brûlées (déchirée libres) ..... ecr

N.B. Ces interventions indiquent les perturbations et leur origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante) ..... R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EN)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— à pin gris ..... R (PG)
— à pin rouge ..... R (PR)
— à thuya (cèdre) ..... R (T)
— à pruche ..... R (PR)
— à mélèze ..... R (M)
— (plantation) ..... R P
Pessière
— (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue) ..... S (E)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... S (E)
— à thuya (cèdre) ..... S (T)
— à mélèze ..... S (M)
— à pruche ..... S (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— à pin gris ..... S (PG)
— à pin rouge ..... S (PR)
— à sapin et/ou épinette ..... S (SE)
— (épinette noire et/ou épinette blanche) ..... S (E)
— (plantation d'épinette de Norvège) ..... S (EN)
— (plantation d'épinette noire) ..... S (E)
— (plantation d'épinette blanche) ..... S (E)
Sapinière
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (SE)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... S (SE)
— à thuya (cèdre) ..... S (SE)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (SE)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (SPB)
— à pin rouge ..... S (SPR)
— à pin gris ..... S (SPG)
— à pruche ..... S (SPR)
— à mélèze ..... S (SM)
— (plantation de sapin baumier) ..... S (SB)
Pinède à pin blanc
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (PB)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... Pb (PB)
— avec thuya (cèdre) ..... Pb (PB T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (PB E)
— avec sapin ..... Pb (PB SE)
— avec pruche ..... Pb (PB PR)
— avec épinette blanche ..... Pb (PB E)
— (plantation) ..... Pb P
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... Pr (PR)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (PR E)
— avec mélèze ..... Pr (PR M)
— avec pin gris ..... Pr (PR PG)
— avec pruche ..... Pr (PR PR)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (PR SE)
— (plantation) ..... Pr P
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pg (PG)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... Pg (PG)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pg (PG E)
— à mélèze ..... Pg (PG M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pg (PG PB PR)
— à pin rouge ..... Pg (PG PR)
— à pruche ..... Pg (PG PR)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Pg (PG SE)
— (plantation) ..... Pg P
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (T)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... C (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (T E)
— à mélèze ..... C (T M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (T PB)
— à pin rouge ..... C (T PR)
— à pin gris ..... C (T PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... C (T SE)
— (plantation) ..... C (T)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... Pr (PR)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (PR E)
— à mélèze ..... Pr (PR M)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PR PB)
— à pin rouge ..... Pr (PR PR)
— à pin gris ..... Pr (PR PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (PR SE)
— (plantation) ..... Pr P
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Me (M)
— (aucune essence compagne prédominante) ..... Me (M)
— à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Me (M E)
— à pin blanc et/ou pin rouge ..... Me (M PB)
— à pin rouge ..... Me (M PR)
— à pin gris ..... Me (M PG)
— à sapin et/ou épinette blanche ..... Me (M SE)
— (plantation de mélèze européen) ..... Me (M E)
— (plantation de mélèze japonais) ..... Me (M J)
— (plantation de mélèze laricin) ..... Me (M L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Sol/Bor	Tendance Ombrage
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (SE)	F1 (E SE)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E SE)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette	B5 (E)	B5 (E SE)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B5 (E)	B5 (E SE)
— — — — avec pin blanc	B5PB (E)	B5PB (SE)
— — — — avec pin blanc	B5PB (E)	B5PB (SE)
— — — — avec pin rouge	B5PR (E)	B5PR (SE)
— — — — (plantation)	B5P (E)	B5P (SE)
Bouleau à bouleau jaune avec épinette	B1 (E)	B1 (E SE)
— — — — avec pin blanc	B1PB (E)	B1PB (SE)
— — — — avec pin rouge	B1PR (E)	B1PR (SE)
Peupleraie avec sapin	Pe (SE)	Pe (SE)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Épinette blanche avec sapin	Ex (SE)	Ex (E SE)
Épinette d'Amérique avec pin	Ex (P)	Ex (E P)
— — — — à pin blanc	Ex (PB)	Ex (PB)
— — — — à pin gris	Ex (PG)	Ex (PG)
Mélangés à feuillus tolérants	M F5	M F5 (F)
— — — sur station humide	M F5	M F5 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— d'essences intolérantes	F1	
— d'essences tolérantes	F5	
— à station humide	Fp	
— (plantation)	F P	
Bouleau à bouleaux blancs	B	
— — bouleaux jaunes	B1	
Peuplier faux-tremble	Pt	
Érablière rouge	Er	
Érablière	Ex	
— à bouleaux blancs	Ex B	
— à bouleaux jaunes	Ex B1	
— à hêtre	Ex H	
— à feuillus d'essences intolérantes	Ex F1	
— à feuillus d'essences tolérantes	Ex F5	
Plantation de feuillus	F P	
— de bouleau jaune	B1 P	
— de peuplier	Pe P	
— de peuplier hybride	Ph P	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... dsi
Dénudé et semi-dénudé humide I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... A
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... A
Ville, village V
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrains de golf, etc. L

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle par bande ..... cpb
Coupe partielle par trouées ..... cpt
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cpl
Chablis partiel ..... cp
Épidémie légère ..... brp
Brûlis partiel ..... br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ct
Épidémie sévère ..... ct
Brûlis ..... br
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-200 "
120 "	201 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	80-70 "
90-30 "	90-70 "
100-30 "	100-70 "
120-30 "	120-70 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 2 dominance de feuil. tolérants, inférieur à 30 tiges ainsi que 30 cm.
Vieilleuse inéquienne: Plus de 2 dominance de feuil. tolérants, inférieur à 30 tiges ainsi que 30 cm.
Sapin 2 dominance de feuil. tolérants, inférieur à 30 tiges ainsi que 30 cm.
Autres peuplements: inférieur à 30 tiges ainsi que 30 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	7
Forte	61 à 75 %	8
Abrupte	76 % et plus	9
Superficie accidentée de pentes > 0 %		A

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 8 D C3 Cp 6 C — détérioration; classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences

R C3 Cp 6 D1 — classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : FOURIN, WALSH & ASS. (EG 34)
SIGNATURE : Jacques Fourin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARC & MERCIER & ASS. (EG 45)
SIGNATURE : Marc Mercier

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 64-2
Unité d'aménagement 071 18 01
Unité de sondage 5

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30703
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 47900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4189
Région écologique 8c2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 690 MATAWINNIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1982-87; Année de publication: 1985-88; Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

31-0-11	31-0-10	31-0-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-0-6	31-0-7	31-0-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-0-3	31-0-2	31-0-1	

31 0/7 N.E.